

REPUBLIQUE DU NIGER

FRATERNITE- TRAVAIL- PROGRES

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

PROGRAMME DECENNAL DE DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION AU
NIGER (PDDE)
2^{ème} Phase : 2008-2010

Composante : Développement institutionnel

(Version provisoire)

Table des matières

I. Contexte	3
II. Contraintes majeures	5
III. Objectifs.....	6
Sous Composante I : Mutations Institutionnelles et Renforcement des Capacités	7
I. Contexte et problèmes.....	7
II. Objectifs.....	7
III. Stratégies	8
IV. Contenu des actions.....	8
V. Attributions et obligations des acteurs	16
VI. Programmation physique des activités.....	20
VII. Programmation financière (en milliers de FCFA).....	23
Sous Composante 2 : Gestion Décentralisée des Ecoles.....	29
I. Contexte et problèmes.....	29
II. Objectifs visés.....	29
III. Contenu des actions	30
IV. Attributions et obligations des acteurs	33
V. Programmation physique des activités	34
VI. Programmation financière (en milliers de francs CFA).....	35
Budget total de la Composante Développement Institutionnel (en milliers de FCFA).....	37

I. Contexte

En 2003, le Niger, en cohérence avec sa stratégie de réduction de la pauvreté et conformément aux engagements souscrits sur le plan international, a élaboré un Programme Décennal de Développement du secteur de l'Education (PDDE). Ce programme structuré autour de trois composantes (Accès, Qualité et Développement Institutionnel) vise l'universalisation d'un enseignement primaire de qualité et la réduction de moitié du taux d'analphabétisme à l'horizon 2015. Le processus de mise en œuvre du PDDE comporte trois phases dont la première couvre la période 2004-2007.

En matière de développement institutionnel, la première phase du programme visait les objectifs suivants :

- développer un nouveau dispositif organisationnel conforme aux missions du MEN ;
- promouvoir au niveau du personnel du MEN les aptitudes et les attitudes nécessaires à leur adaptation aux mutations institutionnelles induites par la réforme en cours ;
- développer une culture organisationnelle favorisant une gestion efficace du système ;
- renforcer les capacités des ressources humaines du MEN ;
- mettre à la disposition des structures chargées de la gestion du programme les ressources matérielles et financières nécessaires pour sa mise en œuvre ;
- moderniser la gestion des ressources humaines, matérielles et financières du MEN ;
- améliorer la gestion des établissements scolaires par une forte implication des communautés à la base à travers leurs structures représentatives.

Au terme de quatre années de mise en œuvre du programme, les constats suivants s'imposent pour ce qui du développement institutionnel :

○ **un dispositif de pilotage et de suivi peu opérationnel**

Les organes (CNE, CRE, CSRE) chargés du pilotage, de la coordination et du suivi-évaluation du programme ont été mis en place et leurs rôles et missions clairement définis. Cependant, leurs activités se sont limitées essentiellement à la préparation des différentes sessions des conseils. Jusqu'ici, les plans d'actions, les rapports d'activités, les stratégies de développement du secteur sont élaborés par la portion centrale, ces organes étant réduits à valider les documents produits.

Certaines structures prévues dans le cadre du pilotage du programme (STP, CTC) n'ont pas été mises en place et celles nées du processus de la décentralisation n'ont pas été prises en compte dans le dispositif proposé.

La coordination et le suivi de l'exécution des activités du PDDE devraient être assurés par le Secrétariat Général au niveau national et les structures déconcentrées au niveau régional. Or, les activités du Secrétariat Général se sont jusqu'ici limitées à l'élaboration des programmes et rapports d'activités. Le suivi de l'exécution des activités est quasi inexistant et les outils nécessaires pour le faire n'ont pas été conçus. Les structures chargées du suivi et de l'exécution au niveau déconcentré n'ont pas été fonctionnelles, le programme de renforcement de leurs capacités en matière de programmation, d'élaboration de budget programme et de conception d'outils de pilotage n'a pas été mis en place.

Les structures de gestion décentralisée des écoles ont été implantées dans toutes les écoles. Un programme de renforcement des capacités des membres de ces structures a été élaboré et est en exécution. Cependant, les textes portant missions et attributions des COGES sont très instables créant souvent des conflits de compétences avec d'autres structures (directions scolaires, administrations déconcentrées, communes, etc.).

○ **un processus de mutations institutionnelles inachevé**

Un nouveau dispositif institutionnel du MEN a été mis en place. Cependant, les activités nécessaires pour l'opérationnalisation de ce dispositif (internalisation du nouveau dispositif, description des rôles et tâches et renforcement des capacités des acteurs) n'ont pas été réalisées, ce qui explique les dysfonctionnements suivants :

- une centralisation du pouvoir par le maintien d'une structure

- hiérarchique rigide ;
- un système de gestion des ressources humaines peu performant (dotation, Formation, Promotion, Affectation) et peu crédible ;
 - une confusion au niveau des attributions entre les différentes structures et l'absence de coordination des interventions ;
 - une culture organisationnelle qui ne favorise pas un traitement équitable des agents, en particulier pour les promotions, la communication et l'information ;
 - une absence de culture de gestionnaire (délégation, responsabilisation et imputabilité) ;
- **une insuffisance et une mauvaise gestion des ressources matérielles et financières**

Le programme de dotation des structures en moyens matériels nécessaires pour leur fonctionnement n'a pas été mis en place, ce qui explique la pauvreté de l'environnement de travail au niveau central et déconcentré.

Par ailleurs, des dysfonctionnements ont été observés dans la gestion des ressources du fait de la non fonctionnalité des structures mises en place et de l'inexistence d'outils performants de gestion.

○ **Des progrès significatifs dans l'amélioration de la gestion de l'école**

Durant la première phase du programme, les structures de gestion décentralisée de l'école ont été mises en place dans tous les établissements du cycle de base 1. Un programme renforcement des capacités des membres des COGES comprenant l'élection démocratique, l'élaboration et la mise en œuvre des plans d'actions de l'école et la gestion des biens meubles et immeubles a été élaboré et mis en œuvre.

L'expérimentation des COGES Communales a été initiée dans les régions de Tahoua et Zinder.

II. Contraintes majeures

Une des contraintes majeures à la mise en œuvre de cette composante c'est sa non finalisation tout au long de la première phase du programme. Ceci a eu pour effets : (i) les dysfonctionnements relatifs à la gouvernance du système ; (ii) la mauvaise gestion des ressources humaines, matérielles et financières allouées au sous secteur, (iii) l'instabilité des textes portant missions et attributions des structures décentralisées et (iv) la faible capacité des acteurs chargés d'animer les structures centrales et déconcentrées du MEN.

III. Objectifs

L'objectif de la composante est d'améliorer la gestion des ressources allouées au secteur et de renforcer les capacités des cadres chargées de la mise en œuvre du Programme.

De manière spécifique, il s'agira de :

- finaliser le dispositif institutionnel du MEN ;
- favoriser l'appropriation de ce dispositif par les cadres du MEN ;
- renforcer les capacités des structures et des cadres chargés de les animer ;
- généraliser les COGES Communaux.

Sous Composante I : Mutations Institutionnelles et Renforcement des Capacités

I. Contexte et problèmes

Les performances d'un programme sont intimement liées à la qualité des dispositifs mis en place pour son pilotage, son exécution et le suivi de sa mise en œuvre, ainsi que des ressources humaines, matérielles et financières mobilisées.

Comme énoncé ci-dessus, il ressort que des contraintes multiples ont entravé la réalisation des objectifs en matière de développement institutionnel et de renforcement des capacités des cadres et des structures.

II. Objectifs

L'objectif des sous composants est de doter le ministère de l'Education Nationale de structures et de ressources adéquates, nécessaires et suffisantes pour la réussite du Programme Décennal de Développement de l'Education.

De manière spécifique, elle vise à :

- mettre à la disposition du MEN les moyens humains et matériels nécessaires à la réalisation de ses missions ;
- gérer efficacement les ressources matérielles et humaines du MEN ;
- promouvoir une culture organisationnelle favorisant l'atteinte des résultats du programme ;
- opérationnaliser les organes et structures chargés du pilotage et de la gestion du système.

III. Stratégies

Pour l'atteinte de ces objectifs, les stratégies suivantes seront mises en œuvre :

- **l'élaboration d'un plan de communications** pour favoriser l'appropriation du processus institutionnel par les acteurs et améliorer la communication avec les partenaires ;
- **l'élaboration d'un plan de formation** afin de renforcer les capacités des cadres chargés d'animer les structures du MEN à tous les niveaux ;
- **La mise en place d'un schéma directeur de l'information et de télécommunication** pour améliorer la communication, la diffusion et la gestion de l'information

IV. Contenu des actions

Action 1 : Mise à la disposition du MEN les moyens matériels nécessaires à l'atteinte de ses objectifs

Une des contraintes majeures à l'atteinte des objectifs du PDDE c'est la mauvaise gestion des ressources disponibles et l'écart existant entre les missions dévolues aux structures et les moyens mis à leur disposition pour leur réalisation.

Pour atteindre les résultats escomptés, une stratégie de gestion efficiente des moyens doit être mise en place et les structures devront être dotées des moyens suivants :

- **Au niveau des Secteurs Pédagogiques :**
 - acquisition de 150 motos cross ;
 - dotation de 300 micro-ordinateurs et accessoires ;
 - Fonctionnement du service

- **Au niveau des Inspections :**
 - acquisition de 75 véhicules 4x4 ;
 - dotation de 150 micro-ordinateurs et accessoires ;
 - dotation de 150 fax ;
 - Fonctionnement du service

- **Au niveau des ENI :**
 - dotation de 75 micro-ordinateurs et accessoires ;
 - dotation de 5 lignes Internet ;

- **Au niveau des DREN :**
 - acquisition de 8 véhicules 4x4 ;
 - dotation de 16 micro-ordinateurs et accessoires ;
 - dotation de 8 vidéos projecteurs ;
 - dotation de 8 fax ;
 - dotation de 8 lignes Internet ;
 - dotation de 8 photocopieurs ;
 - Fonctionnement administration régionale ;
 - Investissements administratifs - région

- **Au niveau de l'administration centrale :**
 - Fonctionnement administration centrale ;
 - Dépenses de subvention et transferts ;
 - Investissements administratifs ;
 - acquisition de 10 véhicules 4x4 pool ;
 - dotation de 60 micro-ordinateurs et accessoires ;
 - dotation de 30 micro-ordinateurs portables ;
 - dotation de 20 vidéos projecteurs ;
 - dotation de 6 fax (SG, DGEB, DGAR, DGENF, DRH, DSI) ;
 - dotation de 20 photocopieurs ;
 - acquisition matériels écoles pour aveugles ;
 - acquisition matériels écoles pour sourds.

Action 2 : Renforcement des capacités des structures de gestion et d'administration au niveau central, déconcentré et décentralisé.

L'évaluation de la mise en œuvre de la première phase du PDDE a fait ressortir une inadéquation entre les missions et attributions dévolues aux structures et le niveau de compétence des cadres chargés de les animer et ce, à tous les niveaux. Il s'agit à travers cette action de procéder à une analyse fine des postes des différentes structures au niveau central et déconcentré, de déterminer les tâches relatives à chaque poste et les compétences requises pour les assurer. Ensuite, interviendra l'analyse du profil des cadres qui animent ces structures pour s'assurer de leur adéquation au profil du poste.

A l'issue de ces opérations, le MEN procédera à des redéploiements s'il dispose des compétences nécessaires, ou à des recrutements dans le cas échéant.

Un plan de formation sera élaboré à l'issue de cette analyse profil/poste pour assurer une adéquation optimale entre les exigences des postes et les compétences des cadres chargés de les animer.

Action 3 : Développement d'une culture organisationnelle à même de garantir une gestion efficace du système

Le constat établi au niveau du bilan de la mise en œuvre de la première phase du PDDE fait ressortir : (i) l'inexistence de critères objectifs de nomination et de promotion des cadres ; (ii) l'absence d'une culture de l'imputabilité ; (iii) l'absence d'une culture de gestionnaire ; etc.

Le développement d'une culture organisationnelle favorisant l'efficacité de la gestion s'effectuera à travers les actions suivantes :

- la formation des cadres des structures centrales et déconcentrées à la gestion axée sur les résultats et au leadership ;
- la définition de critères objectifs et partagés de nomination, de promotion et de sanction des cadres à tout les niveaux;
- la mise en place d'un système interne de contrôle des résultats ;
- l'édition des valeurs partagées et les moyens de leur mise en œuvre et du contrôle de leur effectivité.

Action 4 : Imprégnation des cadres du niveau central et déconcentré au nouveau dispositif organisationnel

La révision des textes portant missions et attributions des structures centrales et déconcentrées du MEN est en cours. Ces projets de textes seront validés par des réunions internes des structures du MEN et partagés avec les partenaires du secteur. Une fois ces textes adoptés, des ateliers de partage et d'imprégnation seront organisés à l'intention de l'ensemble des acteurs. L'objectif visé étant de clarifier les attributions de chaque structure, définir les rapports hiérarchiques et les relations de collaboration entre elles.

Au niveau de l'administration centrale

Deux (2) rencontres seront organisées : (i) au niveau des structures chargées du pilotage des sous programmes et des directions et structures transversales (SG, DG, IGS, INDRAP, CT, DSI, DEP, DLC et DAID/RP) ; (ii) au sein de chaque direction générale, les directions techniques et les divisions.

Au niveau des structures déconcentrées

Les ateliers d'imprégnation organisés au niveau régional regrouperont le DREN, les IEB et les chefs de division des DREN. Les IEB seront chargés d'organiser des réunions de partage au niveau de leur circonscription.

Action 5 : Opérationnalisation des structures centrales et déconcentrées du MEN

Après l'adoption des textes déterminant les attributions des structures centrales et déconcentrées, il s'agira de déterminer avec précision les rôles et tâches de chaque acteur et d'établir un cahier de charges y afférant.

Action 6 : Adaptation des organes de pilotage, des organes décentralisés, des structures centrales et déconcentrées du MEN au nouveau processus de décentralisation

Le contexte de la décentralisation impose la révision du dispositif et des attributions des organes de pilotage du système éducatif. Les textes relatifs à ces organes seront révisés et soumis au CNE pour validation avant leur adoption par le Gouvernement.

Les structures centrales et déconcentrées du MEN devront aussi être préparées à intégrer ce nouveau processus notamment à travers le transfert des compétences qu'il induit.

Action 7 : Mise en place d'un système de gestion efficace des ressources humaines et matérielles.

Les différentes études réalisées dans le cadre de la première phase du PDDE (audit de la gestion des enseignants contractuels, pointage physique du personnel du MEN) ont révélé une gestion inefficace des ressources humaines. Les dysfonctionnements observés portent notamment sur : (i) un surnombre d'enseignants dans les centres urbains et des postes vacants en zones rurales ; (ii) l'incohérence des textes règlementaires portant gestion des enseignants contractuels ; (iii) l'utilisation des enseignants contractuels à des tâches autres que l'enseignement ; (iv) la concentration de l'encadrement pédagogique au niveau de l'administration centrale et la pléthore d'encadreurs faisant fonction sur le terrain, etc.

Pour améliorer le système de gestion du personnel du MEN, les actions suivantes seront réalisées :

- **la mise en place d'une base de données informatisées du personnel du MEN.** Cette base sera mise en place dans toutes les structures ayant en

charge la gestion du personnel enseignant (DRH, DREN, IEB). Le pointage physique des enseignants a été effectué en avril 2006 et un groupe de travail a été mis en place pour l'installation de la base de données dans toutes les structures. La DRH aura en charge l'opérationnalisation de la base de données et la formation des acteurs chargés de son exploitation et de sa mise à jour.

- **La finalisation et adoption des textes réglementant la gestion des enseignants contractuels.** La loi portant statut général de la fonction publique a été adoptée et promulguée. Les projets de textes d'application élaborés par le comité ad' hoc mis en place à cet effet devront être validés et adoptés. La vulgarisation de ces textes sera assurée par le comité ad' hoc.
- **L'élaboration d'un texte déterminant les normes en matière de personnel à allouer à l'école, au secteur pédagogique, à l'inspection et à la DREN ;**
- **La mise en place d'un système de gestion prévisionnelle** afin de permettre la rationalisation de la gestion des ressources humaines ;

- **La mise en place d'un système de gestion des ressources matérielles :** La gestion des ressources matérielles du MEN souffre quant à elle, de l'inexistence d'un dispositif cohérent de gestion. On note des conflits en terme de gestion entre les différentes structures. Les dispositifs mis en place (comité de gestion des manuels scolaires, ..) n'ont pas été opérationnels. Pour améliorer le système de gestion des ressources matérielles, il faudra responsabiliser une structure unique pour la gestion du matériel (infrastructures, manuels, équipements). En plus, il faudra mettre en place un système de gestion efficace de ces ressources.

- **La mise en place du schéma directeur des systèmes d'information et de télécommunication du MEN :** Il s'agit de mettre en place un système cohérent de gestion de l'information par la conception de bases de données. La DSI établira l'état des lieux en la matière et procédera au développement des applications. A cet effet, elle : (i) réunira les utilisateurs des outils existants afin de recenser les éventuelles améliorations qui pourraient assurer une meilleure adaptation des fonctionnalités disponibles aux besoins des différents services centraux et déconcentrés du MEN, (ii) analysera la faisabilité des éventuelles modifications de ces applications compte tenu des contraintes institutionnelles et techniques (SDRP, PDDE, déconcentration des décisions...) et (iii) arrêtera la liste de celles qui seront programmées. Un rapport détaillé sera produit.

La DSI définira les modalités d'une meilleure intégration de ces logiciels afin d'améliorer leur ergonomie et faciliter leur appropriation par des personnels qui n'auront pas des informaticiens à leur disposition et rédigera le cahier des charges détaillées des développements à envisager. La réalisation de cette action nécessitera le renforcement des capacités des ressources humaines disponibles : une formation aux nouvelles technologies au service du développement des organisations sera assurée aux cadres de la direction et des missions d'échanges avec les gestionnaires des SDIT du Sénégal et du Ministère français de l'éducation organisées.

Le DSI sera chargé d'élaborer les TDR des sessions de formation et des missions d'échanges

Action 8 : Mise en place d'un système de pilotage et de suivi-évaluation du programme

Le suivi de l'exécution des activités est quasi inexistant et les outils nécessaires pour le faire n'ont pas été conçus. Le programme de renforcement des capacités des structures centrales et déconcentrées en matière de programmation, d'élaboration de budget programme et de conception d'outils de pilotage n'a pas été conduit de manière systématique.

Pour améliorer le système de pilotage et de suivi-évaluation du programme, les actions suivantes seront développées :

- **la responsabilisation des organes de pilotage et des structures déconcentrées dans l'élaboration des programmes d'activités et le suivi-évaluation des activités de terrain.** Pour ce faire, le MEN devra : (i) finaliser la mise en place du dispositif de pilotage par l'installation des conseils communaux de l'éducation ; (ii) mettre à disposition l'information statistique à temps et responsabiliser les structures déconcentrées dans la production des annuaires statistiques ; (iii) mettre en place des structures de suivi de l'exécution du programme au niveau départemental et régional ; (iv) renforcer les capacités des cadres des structures déconcentrées dans l'élaboration et le suivi de la mise en œuvre des activités.

- **L'opérationnalisation de la carte éducative :** la DSI entreprendra les diagnostics régionaux de carte éducative ainsi que les études prospectives. En somme, il s'agit de promouvoir la carte éducative pour qu'elle soit enfin un véritable instrument de pilotage du système éducatif. Il est également prévu la formation de cadres en management des politiques et projets d'éducation ;

- **La production des données statistiques** : il s'agit de mettre à disposition des données statistiques de qualité par la publication régulière d'annuaires et autres documents statistiques relatifs à l'éducation de base. Des missions de terrain seront organisées pour appuyer l'élaboration des programmes d'activités régionaux en vue d'un transfert de compétence pour une appropriation des outils de pilotage (modèle de simulation, tableau de bord école)

La DSI assurera le renforcement des capacités des structures déconcentrées en matière de collecte, traitement et analyse des données ainsi qu'en gestion de carte scolaire. A cet effet, il est prévu un accompagnement de ces structures régionales en saisie et apurement des données afin que la production des annuaires statistiques puisse effectivement être assurée par les DREN. En outre, il est prévu l'organisation de missions de supervision en région en vue d'accompagner les travaux de carte scolaire. Pour progresser vers une gestion moderne de l'information, la DSI mettra en place, à titre exploratoire, un système moderne de suivi individualisé des élèves. L'action débutera avec les élèves nouveaux entrants et redoublants en première année du cycle de Base 1 et concernera en premier lieu la région de Niamey. L'extension éventuelle à toutes les directions régionales de l'éducation se fera progressivement et s'étalera jusqu'en 2010. Ce système vise, entre autres objectifs, à dessiner le parcours des élèves et leur devenir scolaire et professionnel. Enfin, pour une meilleure connaissance des statistiques sur l'éducation et faciliter en conséquence leur utilisation pour éclairer la prise de décision ou alimenter les débats, la DSI en collaboration avec les DREN et inspections d'enseignement organisera des Journées Nationales des Statistiques au moment de la publication de l'annuaire.

- **L'élaboration d'outils de suivi-évaluation du programme** : Le suivi-évaluation des activités du PDDE suppose l'existence d'outils appropriés. Pour ce faire, la Coordination Nationale de Suivi de l'Exécution du programme devra mettre en place un système de suivi-évaluation qui sera validé et partagé avec les différents partenaires.

Action 9 : Réalisation des études et audits : pour améliorer la gestion du système, diverses études sont programmées sur la période. Il s'agit notamment des revues annuelles de dépenses publiques et de l'étude sur la gestion du temps scolaire.

Action 10 : Supervision des activités des projets et programmes : il s'agira d'organiser neuf missions terrains pour le suivi-évaluation des projets et

programmes initiés par les partenaires du secteur et une mission annuelle pour accompagner l'implantation de nouveaux projets et programmes.

Action 11 : Organisation de missions de contrôle interne : L'Inspection générale des services organisera 9 missions en appui aux inspections pour renforcer leurs compétences en matière de gestion. Ces missions seront aussi l'occasion de conseiller les gestionnaires de ressources (gestionnaires de cantines, magasiniers, etc.).

Action 12 : Renforcement des capacités de la DAID/RP

Le renforcement des capacités de la DAID/RP consistera en : (i) l'abonnement du MEN aux journaux privés et spécialisés ; (ii) la dotation de direction en fonds documentaire ; (iii) la production du bulletin du MEN ; (iv) l'acquisition d'appareils et matériel de reliure ; (v) la mise en place d'un site intranet et (vi) la réactualisation du site Internet du MEN

V. Attributions et obligations des acteurs

Acteurs	Attributions	Responsabilités
Mise à la disposition du MEN les moyens matériels nécessaires à l'atteinte de ses objectifs		
DREN	Gestion du système éducatif au niveau régional	centralisation des besoins au niveau régional
DRFM	Gestion des ressources financières et matérielles du MEN	<ul style="list-style-type: none"> - centralisation des besoins ; - définition des spécifications techniques du matériel à acquérir ; - élaboration du DAO ; - acquisition et mise en place du matériel.
Renforcement des capacités des structures de gestion et d'administration au niveau central, déconcentré et décentralisé		
DRH	Gestion des ressources humaines	<ul style="list-style-type: none"> - élaboration des TDR pour le recrutement de consultants chargés de l'analyse profil/poste et de l'élaboration du Plan de formation ; - Proposition d'un plan de redéploiement et de recrutement du personnel des structures centrales et déconcentrées ; - organisation de l'atelier de validation du plan de formation.
Développement d'une culture organisationnelle à même de garantir une gestion efficace du système		
DRH	Gestion des ressources humaines	- élaboration des TDR pour la formation des cadres en gestion axée sur les résultats et leadership
DLC	Elaboration et contrôle de conformité des textes du MEN	<ul style="list-style-type: none"> - élaboration de projets de textes portant définition des critères de nomination, de promotion et de sanction des cadres à tous les niveaux ; - organisation de l'atelier de validation des projets de textes ; - Elaboration d'un projet de dispositif de contrôle interne ; - Organisation d'un atelier pour la définition des valeurs du système et des modalités de leur mise en œuvre.
MEN	Définition et mise en œuvre de la politique du MEN	Signature des textes règlementaires.

Imprégnation des cadres du niveau central et déconcentré au nouveau dispositif organisationnel		
DLC	Elaboration et contrôle de conformité des textes du MEN	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation de l'atelier de validation des textes portant missions et attributions des structures centrales et déconcentrées du MEN ; - Organisation des ateliers de partage du nouveau dispositif à l'intention de tous les acteurs.
IEB	Gestion du système éducatif au niveau local	organisation des ateliers de partage du niveau dispositif au niveau local.
Opérationnalisation des structures centrales et déconcentrées du MEN		
DLC	Elaboration et contrôle de conformité des textes du MEN	<ul style="list-style-type: none"> - élaboration des TDR pour le recrutement d'un consultant chargé de la définition des rôles et tâches et de l'élaboration des cahiers de charges s'imposant à chaque agent; - organisation de l'atelier de validation du projet de document.
Adaptation des organes de pilotage, des organes décentralisés, des structures centrales et déconcentrées du MEN au nouveau processus de décentralisation		
DLC	Elaboration et contrôle de conformité des textes du MEN	<ul style="list-style-type: none"> - révision du texte portant missions et attributions des organes de pilotage du PDDE ; - organisation d'ateliers de partage sur les incidences du processus de décentralisation dans la gestion du système à tous les niveaux.
Mise en place d'un système de gestion efficace des ressources humaines et matérielles		
DRH	Gestion des ressources humaines	<ul style="list-style-type: none"> - Coordination des activités pour la mise en place de la base de données du personnel ; - Finalisation des projets de textes portant gestion des enseignants contractuels ; - Organisation des missions de vulgarisation des textes adoptés.

DRFM	Gestion des ressources financières et matérielles du MEN	- Coordination des activités pour la mise en place d'une base de données pour la gestion du patrimoine.
DSI	Production et gestion de l'information statistique	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation d'une campagne nationale d'information sur le SDIT ; - Mise en place du réseau de communication ; - Organisation du dictionnaire des données ; - Organisation d'atelier de partage et de validation ; - Développement des outils de pilotage ; - Mise en place de la messagerie et mise en ligne du site internet ; - Formation en webmaster ; - Formation en TIC ; - Organisation de missions d'échanges (Sénégal, France).

Mise en place d'un système de pilotage et de suivi-évaluation du programme		
DSI	Production et gestion de l'information statistique	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration et diffusion du diagnostic de carte scolaire ; - Détermination et actualisation des objectifs régionaux ; - Appui aux régions pour la définition des objectifs sous régionaux ; - Formation des techniciens des IEB aux techniques de carte scolaire ; - Etude prospective de carte éducative - Production des données statistiques
CNSE/PDDE	Coordination et suivi de l'exécution du PDDE	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration et mise en place du système de pilotage et de suivi-évaluation du programme ; - Formation des cadres de structures centrales et déconcentrées du MEN.
Réalisation des études et audits		
DEP	Réalisation des études et programmation des activités du MEN	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration des TDR pour le recrutement des consultants ; - Organisation des ateliers de validation des études
Supervision des activités des projets et programmes		
DEP	Réalisation des études et programmation des activités du MEN	<ul style="list-style-type: none"> - Identification et implantation des projets ; - Supervision des activités des projets.
Organisation de missions de contrôle interne		
IGS	Contrôle interne des services du MEN	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration des TDR des missions ; - Production des rapports de contrôle interne
Renforcement des capacités de la structure en charge de l'information et de la documentation		
DAID/RP	Gestion de l'information et de la documentation	Définition des spécifications techniques du matériel à acquérir
DRFM	Gestion des ressources financières et matérielles du MEN	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration des DAO ; - Acquisition et mise en place du matériel.

VI. Programmation physique des activités

Actions	Activités	Période		
		2008	2009	2010
Mise à la disposition du MEN les moyens matériels nécessaires à l'atteinte de ses objectifs	Identification des besoins des structures centrales et déconcentrées			
	Centralisation des besoins			
	Définition des spécifications techniques			
	Elaboration des DAO			
	Acquisition et mise en place du matériel			
Renforcement des capacités des structures de gestion et d'administration au niveau central, déconcentré et décentralisé	Recrutement des consultants			
	Proposition du plan de redéploiement et de recrutement du personnel			
	Organisation de l'atelier de validation du plan de formation			
	Mise en œuvre du plan de formation			
Développement d'une culture organisationnelle à même de garantir une gestion efficace du système	Elaboration de TDR pour la formation des cadres en GAR et leadership			
	Organisation des ateliers de formation			
	Elaboration des projets de textes portant définition des critères de nomination, de promotion et de sanction des cadres			
	Organisation de l'atelier de validation des projets de texte			
	Elaboration d'un projet de dispositif de contrôle interne			
	Organisation d'un atelier de définition des valeurs du système et des modalités de leur mise en oeuvre			
	Organisation d'ateliers de partage des valeurs privilégiées			
Imprégnation des cadres du niveau central et déconcentré au nouveau dispositif organisationnel	Organisation de l'atelier de validation des textes portant missions et attributions des structures du MEN			
	Organisation des ateliers de partage du			

	nouveau dispositif organisationnel			
Opérationnalisation des structures centrales et déconcentrées du MEN	Recrutement d'un consultant pour la définition des rôles et tâches des différents acteurs			
	Organisation de l'atelier de validation du projet de document			
	Organisation de séances d'appropriation des cahiers de charges			
Adaptation des organes de pilotage, des organes décentralisés, des structures centrales et déconcentrées du MEN au nouveau processus de décentralisation	Révision du texte portant missions et attributions des organes de pilotage du PDDE			
	Organisation d'ateliers de partage sur la décentralisation de la gestion du système			
Mise en place d'un système de gestion efficace des ressources humaines et matérielles	Mise en place de la base de données informatisée pour la gestion du personnel			
	Opérationnalisation de la base de données			
	Finalisation des projets de textes portant gestion des enseignants contractuels			
	Organisation de missions de vulgarisation des textes adoptés			
	Mise en place du SDIT du MEN			
	Mise en place et opérationnalisation du système de gestion des ressources matérielles du MEN			
Mise en place d'un système de pilotage et de suivi-évaluation du programme	Opérationnalisation de la carte éducative			
	Production des données statistiques			
	Elaboration du système de pilotage et de suivi-évaluation du PDDE			
	Formation des cadres en planification et suivi-évaluation			
Réalisation des études et audits	Réalisation des revues de dépenses publiques			
	Réalisation de l'étude sur la gestion du temps scolaire			

Supervision des activités des projets et programmes	Suivi-évaluation des projets et programmes			
Organisation de missions de contrôle interne	Missions de contrôle interne			
Renforcement des capacités de la structure en charge de l'information et de la documentation	Acquisition fonds documentaire			
	Production du bulletin du MEN			
	Abonnement journaux privés et spécialisés			
	Mise en place du site intranet			
	Réactualisation du site Internet			
	Acquisition appareil de reliure			

VII. Programmation financière (en milliers de FCFA)

Actions	Activités	Unité	Qté/ Nbre	Coût unitaire	Coût total	Répartition des coûts par année:		
						2008	2009	2010
Mise à la disposition du MEN les moyens matériels nécessaires à l'atteinte de ses objectifs	Fonctionnement administration centrale				4 732 061	1 513 910	1 575 980	1 642 171
	Fonctionnement administration régionale				2 628 000	620 400	1 003 800	1 003 800
	Fournitures et matériel pédagogique				6 374 344	2 039 319	2 122 931	2 212 094
	Sous total Fonctionnement				13 734 405	4 173 629	4 702 711	4 858 065
	Subventions et transferts				5 458 275	1 792 800	1 822 290	1 843 185
	Investissements administration centrale				247 760	79 265	82 515	85 980
	Investissements administration régionale				207 598	66 416	69 139	72 043
	Sous total Investissements + Subv, Transferts				5 913 633	1 938 481	1 973 944	2 001 208
	Acquisition de moto cross	moto	150	2000	300 000	100 000	100 000	100 000
	Acquisition de véhicule 4x4	véhicule	93	16000	1 488 000	160 000	640 000	688 000

	Acquisition de micro-ordinateurs et accessoires	ordi	526	1000	526 000	100 000	226 000	200 000
	Acquisition de micro-ordinateurs portables	portable	30	1000	30 000		30 000	
	Vidéo projecteurs	vidéo	28	800	22 400		22 400	
	Fax	fax	164	500	82 000	32 000	50 000	
	Photocopieurs	copieur	28	5000	140 000	50 000	90 000	
	Lignes Internet	internet	16	500	8 000		4 000	4 000
	Sous total acquisitions				2 596 400	442 000	1 162 400	992 000
	Sous total 1				22 244 438	6 554 110	7 839 055	7 851 273
Renforcement des capacités des structures de gestion et d'administration au niveau central, déconcentré et décentralisé	Recrutement du consultant pour analyse profil/poste et plan de formation	consul	1	35000	35 000	35 000		
	Reproduction plan de formation	doc	250	1	250	250		
	Organisation de l'atelier de validation du plan de formation	atelier	1	27 697	27 697	27 697		
	Mise en formation des cadres	formati	100	3000	300 000		150 000	150 000
	Sous total 2				362 947	62 947	150 000	150 000
Développement d'une culture organisationnelle à	Formation des cadres en gestion axée sur les résultats et leadership	atelier	10	6 649	66 490	66 490		

même de garantir une gestion efficace du système	Formation des cadres centraux et régionaux	atelier	8	2 160	17 280		17 280		
	Atelier de validation des projets de texte portant critères de nomination de promotion et sanction des cadres	atelier	1	1500	1 500	1 500			
	Atelier de définition des valeurs du système et des modalités de leur mise en oeuvre	atelier	1	1500	1 500	1 500			
	Ateliers régionaux de partage des valeurs privilégiées	atelier	8	2 160	17 280	17 280			
	Sous total 3					104 050	86 770	17 280	-
Imprégnation des cadres du niveau central et déconcentré au nouveau dispositif organisationnel	Atelier de validation des textes portant missions et attributions des structures du MEN	atelier	1	1500	1 500	1 500			
	Ateliers de partage du nouveau dispositif organisationnel	atelier	8	2 160	17 280	17 280			
Opérationnalisation des	Recrutement d'un consultant pour la définition des rôles et tâches des différents acteurs	consul	1	7200	7 200	7 200			

structures centrales et décentralisées du MEN	Atelier de validation du projet de document	atelier	1	1500	1 500	1 500		
	Ateliers d'appropriation des cahiers de charges	atelier	8	2 160	17 280		17 280	
	Sous total 4					44 760	27 480	17 280
Adaptation des organes de pilotage, des organes décentralisés, des structures centrales et décentralisées du MEN au nouveau processus de décentralisation	Ateliers de partage sur la décentralisation de la gestion du système	atelier	8	2500	20 000		20 000	
	Sous total 5					20 000	-	20 000
Mise en place d'un système de gestion efficace des ressources humaines et matérielles	Mise en place et opérationnalisation de la base de données informatisée pour la gestion du personnel	BDD	1	44000	44000	44000		
	Atelier de validation des textes règlementant la gestion des enseignants contractuels	atelier	1	3000		3 000	3 000	
	Reproduction des textes	pag	20000	0,05		1 000	1 000	

	Mission de vulgarisation des textes	mission	1	12000				
					12 000	12 000		
	Mise en place du Schéma Directeur des systèmes d'Informations et de Télécommunication du MEN (SDIT)	SDIT						
			1	230 343	230 343	154 343	44 000	32 000
	Mise en place et opérationnalisation du système de gestion des ressources matérielles du MEN	BDD	1	40000	40 000		40 000	
	Sous total 6				330 343	214 343	84 000	32 000
Mise en place d'un système de pilotage et de suivi-évaluation du programme	Missions de suivi - évaluation	mission	6	5084	30 504	10 168	10 168	10 168
	Opérationnalisation carte éducative				154 220	73 220	58 500	22 500
	Production des données statistiques	Annuaire			341 622	105 622	118 000	118 000
	Formation des cadres en planification et suivi-évaluation	atelier	3	20000	60000	20000	20000	20000
	Organisation des rencontres et revues	rencontre	9	14000	126 000	42 000	42 000	42 000
	Sous total 7					652 346	231 010	228 668
Réalisation des études et audits	Réalisation Revues des Dépenses Publiques	étude	3	10852	32 556	10852	10852	10852

	Réalisation étude gestion temps scolaire	étude	1	20000	20 000	20 000		
	Sous total 8				52 556	30 852	10 852	10 852
Supervision des activités des projets et programmes	Missions de supervision	mission	9	2500	22 500	7500	7500	7500
	Sous total 9				22 500	7 500	7 500	7 500
Organisation de missions de contrôle interne	Missions de contrôle interne	mission	9	2000	18 000	6000	6000	6000
	Sous total 10				18 000	6 000	6 000	6 000
Renforcement des capacités de la structure en charge de l'information et de la documentation	Acquisition fonds documentaire	doc	3	1200	3 600	2 400	600	600
	Abonnement journaux privés et spécialisés	journaux	3	600	1 800	600	600	600
	Mise en place du site intranet	site	1	3000	3 000	3 000		
	Production du bulletin du MEN	bulletin	6	6090	36 540	12 180	12 180	12 180
	Réactualisation du site Internet	site	1	1800	1 800	1 800		
	Acquisition appareil de reliure	kit	1	1000	1 000	1 000		
	Sous total 11				47 740	20 980	13 380	13 380
Total Sous composante					23 959 680	7 261 992	8 414 015	8 283 673

Sous Composante 2 : Gestion Décentralisée des Ecoles

I. Contexte et problèmes

La sous composante Développement de la Gestion Décentralisée des écoles à travers les COGES a pour objet d'accompagner le MEN dans la réforme institutionnelle visant à responsabiliser les communautés à la gestion de l'école. Cette responsabilisation se fera à travers les Comités de Gestion des Etablissements Scolaires (COGES) qui sont des structures de gestion décentralisée émanant des associations parentales d'élèves des enseignants et des élèves. Aussi, en vertu de cette réforme, chaque école sera dotée d'un COGES qui est appelé à prendre en charge la gestion scolaire au niveau local.

Dans la première phase du programme, les structures de gestion décentralisée des écoles ont été implantées dans toutes les écoles. Un programme de renforcement des capacités des membres de ces structures a été élaboré et est en exécution. Cependant, les textes portant missions et attributions des COGES sont très instables pouvant entraîner des conflits de compétences avec d'autres structures (directions scolaires, administrations déconcentrées, communes, etc.).

La deuxième phase du programme sera focalisée sur la stabilisation des textes réglementaires, le renforcement des capacités des acteurs chargés de la mise en œuvre de la réforme et la finalisation de mise en place des COGES communaux.

II. Objectifs visés

L'objectif général visé à travers la mise en place des COGES est de responsabiliser les communautés à la base et tous les partenaires locaux de l'école en les impliquant davantage dans la gestion effective des établissements.

De façon spécifique, il s'agira de :

- Sensibiliser les populations pour obtenir leur adhésion à la réforme ;
- Faciliter leur participation par des actions spécifiques de formation et par un accompagnement de proximité ;

- Impliquer les communautés dans la gestion des ressources affectées à l'école (biens meubles et immeubles, enseignants, manuels scolaires etc.) et à leur entretien;
- Amener les communautés à inscrire leur intervention dans le cadre d'un plan d'action (ou projet d'école) ;
- Inciter les populations à promouvoir et développer des activités génératrices de revenu (AGR) ou toute autre initiative pouvant concourir à mobiliser des ressources au profit de l'école ;
- Préparer les conditions d'un regroupement progressif des COGES au niveau des Communes ;
- Impliquer les communautés à la base à travers leurs structures représentatives dans l'amélioration de l'accès et de la qualité de l'éducation.

III. Contenu des actions

Action 1 : Mise en place et formation des COGES nouveaux

Les observateurs relais des IEB en collaboration avec les membres des COGES communaux procéderont à l'installation des COGES dans les écoles nouvellement créées.

La formation des membres des COGES portera sur les aspects suivants : (i) la mobilisation sociale, (ii) la micro planification et (iii) la gestion.

Une prévision de 500 nouvelles créations d'école sera retenue à partir de 2008 soient 1500 écoles pour l'ensemble du pays sur les trois ans.

Action 2 : Généralisation des COGES communaux

Il sera procédé à la mise en place des COGES communaux au niveau des 6 des 8 régions du pays (159 au total) et au renforcement de capacité de leurs membres par des formations appropriées sur la base d'axes stratégiques validés en atelier national. L'atelier précisera la qualité et le nombre des membres qui le composent ainsi que leurs rôles et fonctions dans un contexte de décentralisation administrative.

Dans un premier temps, les COGES communaux implantés à titre expérimental en 2006 et 2007 seront évalués. Un atelier sera organisé pour la validation de cette évaluation. Sur la base des résultats de cette étude, un document sera

produit et mis à la disposition de tous les utilisateurs comme document cadre d'appui aux COGES communaux. Un consultant externe conduira l'étude appuyé par les services compétents du MEN.

L'atelier national regroupera les responsables des services centraux et déconcentrés de l'éducation, des représentants des collectivités territoriales et les PTF impliqués dans la mise en œuvre de la politique de gestion décentralisée des écoles.

Action 3 : Mise en œuvre du plan d'information et de communication sur les dotations annuelles des écoles

Le principe retenu est la mise en place d'un dispositif consistant à informer à l'avance, les écoles des dotations qu'elles vont recevoir pour l'année, de suivre les quantités effectivement reçues. En 2007, deux régions étaient concernées notamment Maradi et Tillabéri. L'évaluation de cette expérimentation n'a pas donné les résultats escomptés en raison du retard dans l'acquisition et la mise en place des fournitures. L'expérience sera reconduite dans les deux régions suscitées pour l'année 2008. L'objectif pour les trois années à venir (2008-2010) sera de la généraliser à l'ensemble des régions du pays au rythme de 6 régions en 2009 et les 8 dont la Communauté Urbaine de Niamey en 2010.

Chaque année, les Kits individuels (élèves) et collectifs (classes et écoles) seront définis par la Direction des Statistiques et de l'Informatique. Elle se chargera en collaboration avec la DRFM et la CP/COGES de communiquer ces dotations à l'avance aux DREN qui, par voie de presse et à travers des affiches publiques et des réunions restitueront ces informations à tous les acteurs et partenaires de l'école de leur circonscription administrative : responsables politiques, administratifs, pédagogiques, société civile active en éducation, communautés, etc.

Dans un second temps, chaque structure (DREN, IEB, COGES) publiera dès réception, à travers les mêmes canaux d'informations (quand ils existent : radio locales, journaux locaux, affiches, correspondances écrites aux services partenaires) les dotations qu'elle a effectivement reçues.

Deux missions nationales de suivi seront effectuées chaque année pour observer l'opérationnalité de la mise en œuvre du plan avant et après la réception des fournitures par les écoles. Une évaluation sera faite à la fin de chaque année.

Action 4 : Mise en œuvre du plan de transfert des subventions aux COGES

Pour compter de la rentrée scolaire 2007-2008 le plan de transfert des ressources aux COGES prévoit l'allocation des subventions financières d'un

montant total de cinquante millions (50 000 000) de francs CFA sur un mode expérimental pilote réalisé à l'aide d'un échantillon aléatoire d'écoles (500 écoles) parsemées sur l'ensemble du territoire.

Un échantillon d'écoles témoins (500 écoles) sera également tiré au sort. Ces écoles ne recevront pas la subvention pendant la phase expérimentale mais seront néanmoins évaluées pour permettre de mesurer l'impact réel de la subvention (différence entre les résultats du groupe « subventionné » et du groupe témoin). La subvention sera fonction de la taille des écoles avec toutefois un montant moyen de 100 000F.

Le nombre d'écoles bénéficiaires de cette subvention sur les trois années du programme sera de xxxx.

Chaque année, les ressources pour les subventions seront mobilisées globalement par le trésor national et virées dans les comptes des DREN au moins un mois avant la rentrée scolaire. A cette fin, un dossier d'engagement sera constitué par la DRFM et transmis au ME/F. Une correspondance du MEN initié par la DRFM précèdera ce dossier qui précisera le montant global à mobiliser par le ME/F et le délai de transfert des fonds au plus tard au mois de septembre.

Les DREN se chargeront par la suite de transférer ces fonds sur les comptes des COGES ouverts à cet effet dans un délai de 10 jours. Les COGES ne disposant pas de comptes bancaires seront ravitaillés par le biais du circuit des services déconcentrés du MEN.

Deux missions nationales de suivi seront réalisées en début et à la fin de l'année ; la première pour vérifier sur un échantillon d'écoles la conformité des montants prévus et ceux effectivement encaissés et la deuxième sur l'utilisation qui en a été faite et les justificatifs produits.

Une mission d'évaluation d'impact du plan interviendra en 2010.

IV. Attributions et obligations des acteurs

Acteurs	Attributions	Responsabilités
Mise en place et formation des COGES nouveaux		
Observateurs relais	Suivi de l'expérimentation	-identification des écoles nouvellement créés - installation des COGES
COGES communaux	Animation des activités des COGES dans les communes	- Installation des COGES - Formation des membres des COGES
Généralisation des COGES communaux		
CP/COGES	Conception et suivi de l'expérimentation	- élaboration des TDR pour le recrutement du consultant chargé d'évaluer les COGES communaux ; - organisation de l'atelier de validation de la consultation ; - Elaboration et vulgarisation du document d'appui aux COGES communaux.
Mise en œuvre du plan d'information et de communication sur les dotations annuelles des écoles		
DSI	Gestion de l'information statistique	Définition des kits individuel et collectif;
CP/COGES	Conception et suivi de l'expérimentation	- communication des dotations aux régions ; - organisation des missions de suivi ; - élaboration des TDR pour l'évaluation annuelle.
DREN	Gestion du système éducatif au niveau régional	Information des acteurs et partenaires de l'école sur les dotations annoncées pour chaque IEB et pour chaque école.
IEB	Gestion du système éducatif au niveau local	Information des COGES et des communautés sur les dotations annoncées
Mise en œuvre du plan de transfert des subventions aux COGES		
DSI	Gestion de l'information statistique	- mise en place du dispositif expérimental ; - identification des écoles expérimentales et témoins ; - évaluation d'impact.
DRFM	Gestion des ressources financières et matérielles du MEN	Elaboration du dossier d'engagement à transmettre au MEF
DREN	Gestion du système éducatif au niveau régional	Transfert des fonds dans les comptes des COGES ou dotation par le circuit des structures déconcentrées.
CP/COGES	Conception et suivi de l'expérimentation	Suivi de l'expérimentation.

V. Programmation physique des activités

Actions	Activités	Période		
		2008	2009	2010
Mise en place et formation des COGES nouveaux	Identification des écoles nouvellement créées			
	Installation des COGES			
	Formation des membres des COGES			
Généralisation des COGES communaux	Elaboration des TDR pour le recrutement du consultant chargé d'évaluer les COGES communaux			
	Organisation de l'atelier de validation de la consultation			
	Elaboration et vulgarisation du document d'appui aux COGES communaux.			
Mise en œuvre du plan d'information et de communication sur les dotations annuelles des écoles	Définition des kits individuel et collectif			
	Communication des dotations aux régions			
	Organisation des missions de suivi			
	Elaboration des TDR pour l'évaluation annuelle.			
	Information des acteurs et partenaires de l'école sur les dotations annoncées pour chaque IEB et pour chaque école.			
	Information des COGES et des communautés sur les dotations annoncées			
Mise en œuvre du plan de transfert des subventions aux COGES	Mise en place du dispositif expérimental			
	Identification des écoles expérimentales et témoins			
	Elaboration du dossier d'engagement à transmettre au MEF			
	Transfert des fonds dans les comptes des COGES ou dotation par le circuit des structures déconcentrées.			
	Suivi de l'expérimentation.			
	Evaluation d'impact.			

VI. Programmation financière (en milliers de francs CFA)

Actions	Activités	Unité	Qté/ Nbre	Coût unitaire	Coût total	Répartition des coûts par année:		
						2008	2009	2010
Mise en place et formation des COGES nouveaux	Ateliers de formation des membres des nouveaux COGES,	atelier	1500	26,3	39 450	13 150	13 150	13 150
	Sous total 1				39 450	13 150	13 150	13 150
Généralisation des COGES communaux	Evaluation des COGES Communaux	étude	1	5000	5 000	5 000		
	Atelier de validation de la consultation	atelier	1	5000	5 000	5 000		
	Mise en place des COGES Communaux	atelier	1	33000	33 000	33 000		
	formation des COGES Communaux	COGES	159	220	34 980	34 980		
	Suivi des COGES Communaux	mission	3	20000	60 000	20 000	20 000	20 000
	Sous total 2				137 980	97 980	20 000	20 000
Mise en œuvre du plan d'information et de communication sur les dotations annuelles des écoles	Constitution des kits individuel et collectif	kit			13 500	3 000	4 500	6 000
	Communication des kits	message	3	12000	36 000	8 000	12 000	16 000
	mise en place des fournitures dans les écoles	trans	3	9000	27 000	6 000	9 000	12 000
	Suivi du plan	mission	6	3000	18 000	4 000	6 000	8 000
	Evaluation du plan		3	6000	18 000	4 000	6 000	8 000
	Sous total 3				112 500	25 000	37 500	50 000
Mise en œuvre du plan de transfert des	Subvention aux COGES	sub	1500	100	150 000	50 000	50 000	50 000
	Reproduction des listes des écoles	liste			35 000	1 000	10 000	24 000
	Communication des fonds	com			16 500	5 000	5 500	6 000

subventions aux COGES	Placement des fonds	carb			13 600	4 000	4 600	5 000
	Suivi de l'expérimentation.	mission			13 600	4 000	4 600	5 000
	Evaluation d'impact.	éval	1	12000	12 000			12 000
	Sous total 4					240 700	64 000	74 700
Total sous composante					530 630	200 130	145 350	185 150

Budget total de la Composante Développement Institutionnel
(en milliers de FCFA)

Sous composantes	2008	2009	2010	Total
Mutations institutionnelles et Renforcement des capacités	7 211 032	8 400 615	8 251 493	23 863 140
Gestion décentralisée de l'école	200 130	145 350	185 150	530 630
TOTAL GENERAL	7 411 162	8 545 965	8 436 643	24 393 770